

# Dictées des CE1-CE2 – jeudi 14/05

## Conseils préalables :

- Lisez une première fois la dictée, sans que vos enfants commencent à écrire. Par la seule écoute, ils se concentrent sur les « pièges », les accords, etc.
- Pendant la dictée, appuyez bien les liaisons, vous pouvez également accentuer les déterminants pour les aiguiller (ex : je nourris meeees poissons) ; ils ont l'habitude de m'entendre le faire et, normalement, devraient être plus vigilants.
- Pour les CE1 : la dictée est au présent. Les verbes être et avoir reviennent souvent. Votre enfant peut donc s'entraîner dans son cahier de brouillon à les conjuguer avant de faire la dictée. Il peut aussi s'entraîner à conjuguer un verbe en -ER (tomber, chanter...) pour bien se rappeler des terminaisons.
- Une fois la dictée bien relue, corrigez-la avec votre enfant. Il écrira en vert les mots mal orthographiés.

## CE1

### Dictée d'entraînement

Dans ma chambre, j'ai un jeu et un jouet. J'emporte mes trésors dehors. Je suis toujours heureux quand je joue dans mon jardin. J'invente des histoires. Parfois j'imagine que j'ai une baguette magique.

### **Codage pour l'aide à la correction:**

- Soulignés : les mots connus pour avoir été appris en dictées de mots.
- En **rouge** : les accords du verbe
- En **bleu** les accords dans le groupe nominal
- En **vert** : les principaux mots invariables.

- CE2

### Dictée d'entraînement

Ces fantômes n'**ont** **vraiment rien** d'extraordinaire et je serai courageuse.

#### Codage de la dictée pour guider la correction :

- Soulignés : les mots connus pour avoir été appris en dictées de mots.
- En **rouge** : les accords du verbe
- En **bleu** les accords dans le groupe nominal
- En **vert** : les principaux mots invariables.

Un point de vigilance particulier pour le mot « ces ». Nous l'avons déjà rencontré en classe lors des dictées et lors des leçons sur les déterminants. Si votre enfant fait une erreur et l'écrit « ses », rappelez-lui que :

- Ses = déterminant possessif (ça indique que ça nous appartient, qu'on possède)

- Ces = déterminant démonstratif (quand on veut « montrer », désigner quelque chose)

Ici, les fantômes ne lui appartiennent pas, ce ne sont pas les siens. Donc, on écrit « ces »